Appel d'offres pour l'organisation d'ateliers Journée aide dans le domaine des addictions et police, mercredi 20 septembre 2017, Bienne

Journée du groupe de travail «Collaboration entre la police et l'aide dans le domaine des addictions (GT CoP)»:

La journée de cette année organisée par le groupe de travail CoP est consacrée au thème «Défis actuels et avenir de la collaboration» et est divisée en trois blocs thématiques liés à la collaboration entre l'aide dans le domaine des addiction et la police:

- Le premier bloc ouvre la discussion sur les conflits actuels et futurs de la collaboration.
- Le deuxième bloc aborde les nouveaux thèmes de la collaboration et la question de la gestion commune de l'espace public.
- Le troisième bloc met l'accent sur les client-e-s ou les destinataires (futurs) de l'aide dans le domaine des addictions ainsi que leurs besoins et points de vue.

Chaque bloc thématique est composé de présentations d'environ $1h^{1/2}$. Une partie des présentations vise à transmettre des connaissances, alors que l'autre vise à encourager l'échange entre les groupes professionnels. Lors de cette partie-là, les participant-e-s peuvent discuter des questions actuelles de la collaboration ou participer d'une autre manière (ateliers, tables rondes, world cafés, etc.).

Ateliers interactifs organisés par les participant-e-s: Pour garantir que la journée 2017 réponde aux besoins des praticiennes et des praticiens, les professionnel-le-s sont invités à soumettre des propositions pour les ateliers, qui seront organisés et animés par les participant-e-s. Le thème proposé doit être adapté au bloc thématique (voir les exemples de thèmes en page 2) et le format de l'atelier doit être interactif ou transmettre des connaissances sur un thème particulier. L'objectif des ateliers est d'encourager le dialogue entre les deux groupes professionnels.

Forme de la soumission: Les propositions pour les ateliers doivent contenir une courte description (max. 300 mots) du thème, du format, du déroulement, de l'objectif et des animateurs/-trices de l'atelier. Merci de tenir compte du fait que l'atelier sera donné deux fois lors de la journée et qu'environ 10-30 personnes y participeront. Le temps à disposition pour un événement est d'1h^{1/2} (y compris la discussion).

Soumission par e-mail à m.koenig@infodrog.ch (Marianne König)

Délai de soumission: dimanche 30 avril 2017

Décision et notification: Si plus de propositions pour les ateliers parviennent au comité d'organisation qu'il n'est possible d'en organiser, celui-ci procédera à une sélection. Vous serez informé par e-mail de la décision le **5 mai 2017** au plus tard.

Groupe de travail CoP: Le groupe de travail CoP est dirigé par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et par l'Office fédéral de la police. Il est composé de représentants de la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police, de la Prévention Suisse de la Criminalité, de la Conférence des délégués cantonaux aux problèmes des addictions, des associations professionnelles des addictions et d'Infodrog. L'objectif du groupe de travail CoP est de coordonner, de promouvoir et de consolider la collaboration entre les acteurs de la police et de l'aide dans le domaine des addictions. Plus d'informations sous: http://www.infodrog.ch/cop.html.

Pour plus d'informations:

- Adrian Gschwend, OFSP, Tél. 058 462 58 00
- <u>Christian Schneider</u>, fedpol, Tél. 058 462 43 68
- Marianne König, Infodrog, Tél. 031 376 04 01

Berne, le 22.02.2017

Thèmes d'ateliers possibles

En automne 2016, le groupe de travail CoP a réalisé une enquête auprès des professionnel-le-s des addictions et de la police. Les thèmes ci-dessous ont souvent été mentionnés par rapport à un besoin en formation continue. Cette liste fait office de suggestions, des ateliers peuvent aussi être proposés sur d'autres thèmes.

- a) Conflits dans la collaboration
- Différences au niveau du mandat et de l'identité professionnelle entre l'aide dans le domaine des addictions et la police ;
- Différentes attentes de la police et de l'aide dans le domaine des addictions par rapport à la collaboration ;
- Secret professionnel et échange de données entre la police, l'aide dans le domaine des addiction et d'autres institutions ;
- Nouveaux partenaires de collaboration: Qui à part les personnes œuvrant dans l'aide dans les addictions et la police devrait être impliqué et comment?
- b) Nouveaux thèmes de collaboration et gestion commune de l'espace public
- Collaboration dans le domaine de la prévention et de l'intervention précoce;
- Gestion des client-e-s / destinataires qui ne veulent pas collaborer ;
- Collaboration lors de problèmes de violence ;
- Client-e-s / destinataires ayant des problèmes psychiques
- c) Client-e-s / destinataires de l'aide dans les addictions et de la police ainsi que leur perspectives et besoins
- Changement des client-e-s / destinataires de la police et du travail dans les addictions (démographie, migration, comportement de consommation);
- Demandeurs/-euses d'asile avec une problématique d'addiction ;
- Diversité de la clientèle ;
- Point de vue des consommateur-rice-s: Comment les client-e-s vivent-ils la collaboration CoP?

Berne, le 22.02.2017 2